



PRÉFET DU CALVADOS

Le Pôle communication / Cabinet du Préfet

Caen, le 21 octobre 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE **levant les mesures de restriction d'eau dans le Calvados**

La situation dans le département :

L'année 2019 a été particulièrement déficitaire sur le plan pluviométrique en France et aussi en Normandie. Les précipitations du mois d'octobre ont été efficaces et ont permis de retrouver une situation normale en tête de bassin puis en aval. Ainsi le département amont de l'Orne vient de lever les restrictions d'usages sur le versant alimentant le Calvados.

Le département a subi suffisamment de précipitations pour permettre un rechargeement des cours d'eau significatif. Les premières pluies ont permis une remontée temporaire des débits mais les pluies suivantes ont permis de stabiliser la situation, voire la renforcer dans certains secteurs. Tous les bassins versant présentent la même situation, les ressources en eau potable ne sont pas en difficultés et de ce fait les restrictions d'usage sont levées dans tout le département,

Documentation

L'arrêté préfectoral, la liste des communes concernées par l'alerte sécheresse ainsi que la description exacte des restrictions d'usage sont disponibles sur le site internet de la préfecture.

Contacts

DDTM du Calvados
Service eau et biodiversité
ddtm-se@calvados.gouv.fr
02.31.43.17.38

Pref-presse@Calvados.gouv.fr

Site Internet : www.calvados.gouv.fr

-  : [Préfet du Calvados](#)
-  : [@Préfet14](#)